



Grève dans les raffineries et dépôts de carburant : halte aux provocations !

Le Parisien de ce mercredi titre en une : « Blocage dans les raffineries. Qui sont les extrémistes de la grève ».

De son côté, CNews a commandé un sondage qui lui permet d'afficher en une de son site : « 7 Français sur 10 désapprouvent la prolongation par les syndicats de la grève dans les raffineries ». Quoi de mieux pour monter les Français les uns contre les autres?

Le 10 octobre, Dominique Seux, directeur des *Echos*, affirme sur France Inter qu'un « ouvrier en 3x8 en raffinerie TotalEnergies en Normandie a en moyenne un salaire annuel de 40 000 euros brut, auxquels s'ajoutent des primes de poste et d'ancienneté ainsi que d'autres éléments variables. Sans oublier l'intéressement et la participation. »

Et partout, circule l'idée que les grévistes « bloquent » les raffineries et les dépôts de carburant et par conséquent la France.

Le SNJ-CGT apporte tout son soutien à la CGT Chimie et à ces salarié-es qui ne font que réclamer leur juste dû, face à une inflation galopante, aux super-profits engrangés par leurs patrons et aux dividendes versés à leurs actionnaires.

Le SNJ-CGT invite également les journalistes à faire preuve de discernement, de recul et d'esprit critique face aux violentes attaques - voire insultes - dont sont victimes les grévistes d'Esso et de Total.

Le 9 octobre, la direction de Total - dont le patron, Patrick Pouyanné émarge à 5,9 millions d'euros pour 2021, soit 52% de plus qu'en 2020 - publie ainsi [un communiqué](#) qui assure que « la rémunération mensuelle moyenne d'un opérateur de raffinerie de TotalEnergies en France en 2022 est de 5 000 € par mois, Intéressement-Participation compris (4.300 € par mois hors intéressement) ».

Cette fausse information a été reprise en boucle. Un communiqué de la CGT ([lire ici](#)) révèle pourtant le véritable niveau des salaires de la branche Pétrole, à savoir une grille où « les premiers coefficients (130 à 200) sont inférieurs au Smic et nécessitent le versement d'une prime voire

plusieurs primes pour l'atteindre ».\l

Le 11 octobre, Xavier Bertrand, président LR du Conseil régional des Hauts-de-France, qualifie la grève de « chienlit » et lance, sur le plateau de BFMTV : « Il faut réquisitionner les salariés de Total », notamment parce que « le dépôt (Total) de Mardyck, à côté de Dunkerque, est toujours bloqué ».

Nous avons pu le vérifier nous-même sur place : il n'y a aucun barrage à Mardyck qui empêcherait les camions citernes de venir faire le plein. Juste un site à l'arrêt parce que les salarié-es chargé-es de ces opérations ont cessé le travail. On appelle cela une grève.

Quant aux réquisitions, l'Organisation internationale du travail (OIT) a clairement affirmé en 2011 qu'elles « ne devraient pas être invoquées pour justifier des restrictions au droit de grève ».

Heureusement, face à ce flux à charge, émergent quelques reportages réalisés sur le terrain, qui ont permis aux grévistes de défendre leur point de vue et de rétablir certaines vérités.

Sur ce sujet comme sur tous les autres, les fondamentaux d'un journalisme digne de ce nom doivent rester les mêmes : enquêtes et reportages sur le terrain, recoupement, analyse, contextualisation et mise en perspective des informations.

Les grévistes d'Esso et de Total méritent bien cela.

Montreuil, le 12 octobre 2022.